



Commune de
WITTISHEIM

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 27 MAI 2025

LISTE DES DELIBERATIONS

Séance ordinaire du Conseil Municipal du mardi 27 mai 2025 à 19h en Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale en date du 23 mai 2025 et mesures de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice :
17

Présents :
12

Absents excusés :
5

Pouvoirs :
4

Absents non
excusés :
0

Conseillers municipaux présents :

- BARONDEAU Huguette
- DA COSTA OLIVEIRA Agathe
- JASIC Mahir
- KNOBLOCH Christophe
- LOOS Clothilde
- ORIHUELA Jules
- ROHMER Rosalie
- ROMILLY Aude
- ROSENZWEY Arnaud
- SEYLLER Cédric
- SIMLER Nicolas
- WITWICKI Thierry

Absents excusés :

- AYDIN Marie-Madeleine – Procuration : BARONDEAU Huguette
- CHAMBAS Jean-Marc – Procuration : JASIC Mahir
- GISSELBRECHT Fabrice – Procuration : ROSENZWEY Arnaud
- SEYLLER Francis – Procuration : KNOBLOCH Christophe
- SEYLLER Yolande

NUMERO DELIBERATION	OBJET DE LA DELIBERATION	VOTE
1	FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE : Approbation du PV du 20 mai 2025	Adopté à l'UNANIMITE
2	FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE : Désignation d'un secrétaire de séance	Adopté à l'UNANIMITE
3	FINANCES : Crédit relais subvention – Budget principal	Adopté à l'UNANIMITE
4	FINANCES : Décision modificative n°1/2025 – Budget principal	Adopté à l'UNANIMITE

ORDRE DU JOUR

FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE :

1. Approbation du PV du 20 mai 2025
2. Désignation d'un secrétaire de séance

FINANCES :

3. Crédit relais subvention – Budget principal
4. Décision modificative n°1/2025 – Budget principal

5. INFORMATIONS

1. ADMINISTRATION GENERALE – Approbation du PV du 20 mai 2025

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 mai 2025 a été adressé à l'ensemble des conseillers qui lecture faite, sont invités à se prononcer sur les délibérés.

Adopté à l'UNANIMITE.

2. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE - Désignation d'un secrétaire de séance

Arrivée C. LOOS à 19h15

Conformément à l'article L.121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT), au début de la séance, le conseil municipal nomme M. WITWICKI Thierry pour remplir les fonctions de secrétaire.

Adopté à l'UNANIMITE.

3. FINANCES - Crédit relais subvention – Budget principal

Rapporteur: le Maire, Christophe KNOBLOCH

Des aides financières de la part de diverses instances ont été notifiées pour les travaux : des cheminements piétons, de la tranche n°2 de la rue de Hilsenheim et de réaménagement de la Mairie. L'ensemble des subventions qui sera versé une fois ces opérations achevées se chiffrent à plus d'un million d'euros.

Dans l'attente du versement de ces aides financières, pour les besoins de financement de ces travaux, il est nécessaire de recourir à un prêt relais d'un montant de 550 000 €. Le Crédit Mutuel a été consulté et a remis une offre de « crédit relai subvention ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, A l'UNANIMITE :

- **ACCEPTE** l'offre de « crédit relais subvention » du Crédit Mutuel, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
 - **Montant du contrat de crédit : 550 000 €**
 - **Durée du contrat de crédit : 1 à 3 ans**
 - **Objet du contrat de crédit : Préfinancement des subventions à percevoir dans le cadre de divers projets**
 - **Taux d'intérêt annuel fixe : 3.15% sur 1 an ; 3.20% sur 2 ans ; 3.22% sur 3 ans**
 - **Frais de dossier : 550.00 €**
 - **Remboursement : in fine et par affectation obligatoire des subventions perçues**
 - **Intérêts : arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil et dès remboursement de la totalité du crédit**
 - **Remboursement anticipé : autorisé à tout moment sans préavis ni pénalité**
- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de crédit relais décrit ci-dessus à intervenir avec le Crédit Mutuel.
- **HABILITE** M. le Maire à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de crédit et lui attribue tous pouvoirs à cet effet.

4. FINANCES - Décision modificative n°1/2025 – Budget principal

Rapporteur: l'Adjointe au Maire, Aude ROMILLY

Dans l'optique d'enregistrer comptablement le crédit relais subvention voté au point précédent et de réaliser les écritures comptables afférentes, une décision modificative est nécessaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ADOPTER la DM n°1/2025 suivante :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	550 000,00	1641 (16) : Emprunts en euros	550 000,00
	550 000,00		550 000,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
627 (011) : Services bancaires et assimilés	750,00	6419 (013) : Remboursements sur rémunéra	2 000,00
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	13 000,00	70311 (70) : Concession dans les cimetières	500,00
6615 (66) : Intérêts des comptes courants&d	5 500,00	70323 (70) : Redevance d'occupation du do	600,00
		70632 (70) : A caractère de loisirs	2 450,00
		70876 (70) : par le GFP de rattachement	240,00
		70878 (70) : par des tiers	750,00
		756 (75) : Libéralités reçues	6 840,00
		75888 (75) : Autres	5 870,00
	19 250,00		19 250,00
Total Dépenses	569 250,00	Total Recettes	569 250,00